

REGLEMENT DU 10° GRAND TROPHÉE LIONS

LA COMPETITION SE DEROUlera EN TROIS PHASES

1^{ère} tour qualificatif pour les finales régionales :

FORME DE JEU : « Stableford »

DECOUPAGE DES SERIES (sans distinction d'âge ou de sexe)

Trois séries :

De 0 à 14,9 Départ des boules blanches pour les Messieurs des boules bleues pour les Dames.

De 15 à 24,9 « « « jaunes « « « « « rouges « « «

De 25 à 36,0 « « « jaunes « « « « « rouges « « «

Les joueuses et joueurs dont l'index est supérieur à 36,0 le verront ramené à cette valeur uniquement pour le classement dans les séries.

Les 3 premières (ou premiers) en net de chacune des trois séries et dans chaque golf seront qualifiés pour les finales régionales. (Exception dans les districts (Régions) ou le nombre des golfs participants est supérieur à 10, dans ce cas les 2 premières (ou premiers) seulement dans chacune des 3 séries pourraient être qualifiés. Le délégué de district sera le seul à prendre la décision en fonction de la capacité d'accueil du Golf ou se disputera la finale régionale.)

Si une ou un qualifié estime ne pas avoir la possibilité de se rendre à la finale régionale, elle/il est prié (e) de le mentionner lors de la proclamation des résultats au Responsable de la compétition afin qu'il puisse attribuer la place laissée vacante au suivant du classement dans la même série.

2^{ème} tour : Finales régionales qualificatives pour la finale nationale :

Même forme de jeu et même découpage des séries que pour le premier tour.

Les 2 premières (ou premiers) en net dans chacune des 3 séries seront qualifiés, soit 6 finalistes pour chaque finale régionale.

La Fédération Française de Golf tiendra compte des index réels pour le calcul des nouveaux index basés sur les résultats en net des parties jouées lors des deux phases ci-dessus

3^{ème} Phase : Finale nationale sur le parcours du Golf Eurodisney

Le samedi 05 octobre 2013

TRES IMPORTANT : UN CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU GOLF EN COMPETITION, délivré par un Médecin de leur choix et valable pour la saison en cours, doit être remis par chaque joueuse ou joueur auprès du Club ou de la Fédération Française de Golf 7 jours pleins avant le jour de l'épreuve, faute de quoi son inscription sera bloquée lors du contrôle des inscrits.